

# La réforme du droit des obligations

Mercredi 8 février 2023

Par **Maître Adrien FINK**, Avocat au Barreau de Bruxelles, Deloitte Legal, Maître de conférences HEC Liège.

Présentation :

*Ce séminaire se focalisera sur les objectifs, nouveautés et modifications de la réforme du droit des obligations, qui intervient dans le cadre du vaste projet de recodification du Code civil. Le nouvel équilibre entre l'autonomie des volontés et les pouvoirs du juge sera mis en exergue à travers les grands points de la réforme. Cette dernière sera abordée de manière transversale avec un approfondissement des sujets tels que la codification de la théorie de l'imprévision, ou encore la possibilité de l'annulation ou de la résolution du contrat par voie de notification.*